

## Un nouveau cadre juridique pour la titrisation et les "fonds de dette"

**12 octobre 2017**

L'ordonnance n° 2017-1432 du 4 octobre 2017 portant modernisation du cadre juridique de la gestion d'actifs et du financement par la dette (l'"Ordonnance"), prise en application des 3°, 4° et 5° de l'article 177 de la loi dite "Loi Sapin 2", a été publiée le 5 octobre dernier au Journal officiel.

L'essentiel de ses dispositions entre en vigueur le 3 janvier 2018.

Pour lire l'intégralité de notre newsflash, [cliquez ici](#).

## Auteurs



Laura Asbati

Counsel



Sharon  
Lewis

Partner

> [Read the full article online](#)